



**QUIMPER COMMUNAUTE
DIRECTION VOIRIE-ENVIRONNEMENT**

**RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT SUR
LE PRIX ET LA QUALITÉ
DU SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS
EXERCICE 2011**



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE.....	3
I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	4
II - DESCRIPTIF DU SERVICE.....	9
2.1 – CONTENEURS ET COMPOSTEURS	9
2.11 – Nombre de conteneurs à déchets ménagers	9
2.12 - Matériel pour la collecte sélective	10
2.13 – Composteurs mis à disposition	11
2.2 – NOMBRE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE	12
2.3 – FRÉQUENCE DES COLLECTES	12
2.32 – Collecte sélective	12
2.33 – Collecte des encombrants.....	12
2.4 - LES DÉCHETTERIES.....	12
III - TONNAGES ET COLLECTES	16
3.1 - COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS	16
3.2 - COLLECTES SÉLECTIVES : VERRE, PAPIER ET CARTON, PLASTIQUES.....	17
3.21 – Tonnages	17
3.22 – Ratios de collecte	18
3.23 – Évolution.....	18
3.24 – Les déchetteries.....	20
3.25 – Les collectes diverses.....	22
IV - TRAITEMENT - VALORISATION.....	22
4.1 - TRAITEMENT	22
4.2 – VALORISATION MATIÈRE	22
4.3 – VALORISATION ENERGÉTIQUE	23
V - INDICATEURS FINANCIERS.....	24
5.1 – MODALITÉS D'EXPLOITATION.....	24
5.2 – ÉLÉMENTS FINANCIERS.....	24
5.21 – Les dépenses de fonctionnement.....	24
5.22 – Les recettes de fonctionnement.....	25
5.23 – Les dépenses d'investissement.....	26
VI - PRODUCTION ET VALORISATION.....	27

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE

P R É A M B U L E

Le présent rapport est établi en application du décret 2000-404 du 11 mai 2000, relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a la compétence déchets depuis le 1^{er} janvier 1998. Elle assure la collecte des déchets ménagers, ainsi que la collecte sélective sur l'ensemble des huit communes (ERGUÉ-GABÉRIC, GUENGAT, LOCRONAN, PLOGONNEC, PLOMELIN, PLONÉIS, PLUGUFFAN et QUIMPER).

En terme de traitement, QUIMPER COMMUNAUTÉ adhère au SIDÉPAQ (Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de QUIMPER) qui traite l'ensemble des ordures ménagères collectées au sein de l'usine d'incinération des ordures ménagères, située à BRIEC (voir rapport du président du Sidepaq en annexe).

L'ensemble des prestations relatives à la gestion des déchets est confié à des sociétés privées, après appel d'offres. Le partenaire principal est la société GRANDJOUAN ONYX.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a conservé en régie la gestion du parc de conteneurs pour la collecte des déchets et la collecte sélective.

Les ambassadrices du tri et du compostage assurent pour QUIMPER COMMUNAUTÉ, l'information et la sensibilisation de l'ensemble des publics.

Le financement du service est assuré principalement par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'un des événements principal sur l'année 2011, est la mise en service des deux nouvelles déchèteries de QUIMPER EST et de QUIMPER NORD, en remplacement des sites de KERJÉQUEL et de la MÉTAIRIE NEUVE.

L'ouverture a eu lieu le 14 février 2011. C'est un investissement total pour QUIMPER COMMUNAUTÉ de 3 276 800 € TTC.

La communauté d'agglomération pour la réalisation de ces deux déchèteries a obtenu des subventions du CONSEIL GÉNÉRAL et de l'ADEME à hauteur de 142.040 €.

Dans le cadre de ces deux nouveaux projets, QUIMPER COMMUNAUTÉ a souhaité mettre l'accent sur la sécurité des usagers. Des murs d'une hauteur de 1,10 m ont été mis en place afin d'éviter les chutes dans les caissons qui entraînent chaque année en FRANCE, des accidents plus ou moins graves. Au niveau des emplacements pour les gravats et les déchets végétaux, les murs ont été remplacés par des garde-corps qui permettent l'accès des véhicules équipés de remorques pour un vidage plus aisé que par-dessus les murs.



QUIMPER COMMUNAUTÉ a opté, en plus des mesures prises dans le cadre de la construction de la déchèterie, pour un contrôle continu par vidéosurveillance afin d'éviter les intrusions régulières dont sont sujets ces équipements. Depuis l'ouverture des deux sites, le contrôle caméra a montré son efficacité puisque aucune infraction n'a été enregistrée. Il est rappelé que QUIMPER COMMUNAUTÉ dépensait près de 37.000 € par an pour éviter les intrusions sur le site de KERJÉQUEL, par l'intervention d'une société de sécurité pendant des tranches horaires aléatoires.

Sur ces deux projets, QUIMPER COMMUNAUTÉ avait décidé d'associer les riverains à la réalisation des équipements. Une réunion a eu lieu avant l'été 2011 avec les riverains de la déchèterie de QUIMPER EST pour échanger sur le fonctionnement du site depuis son ouverture.

Une inauguration officielle a eu lieu le 7 avril 2011.

Avec ces nouveaux équipements, nous constatons un rééquilibrage des apports sur les différentes déchèteries avec un tonnage en hausse de manière importante sur QUIMPER NORD (+ 60 % par rapport à 2010) et une baisse très significative sur QUIMPER EST par rapport aux tonnages reçus précédemment sur KERJÉQUEL (- 47 %, hors déchets végétaux).

Sur l'ensemble des déchèteries, on note une baisse globale du tonnage des gravats reçu de près de 13 %. Cette baisse est certainement liée au niveau dispositif de sécurité qui empêche les professionnels en particulier, de basculer directement leurs déchets dans le bac réservé aux gravats. Ces tonnages sont reçus sur des sites d'accueil des déchets professionnels (centre de recyclage, déchèteries professionnelles).

Après quelques mois de recul sur les dispositifs mis en place pour la sécurité des usagers, QUIMPER COMMUNAUTÉ a étendu le principe aux deux autres déchèteries. Les travaux ont eu lieu à l'automne 2011.

Dans le cadre de la réalisation du projet de la déchèterie de QUIMPER EST, QUIMPER COMMUNAUTÉ a réalisé un bâtiment pour le stockage des conteneurs pour les ordures ménagères, les sacs jaunes, les composteurs. L'ensemble du toit de ce bâtiment est couvert de panneaux photovoltaïques, qui ont produit sur une année, 13000 kW.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a poursuivi le projet de création d'une déchèterie sur la zone d'activités de QUILLIHUEC à ERGUÉ-GABÉRIC. Après consultation, le groupement de maîtrise d'œuvre INOVADIA / AEC a été retenu. Le dossier de déclaration au titre des installations classées, a été déposé en préfecture à l'automne 2011, en même temps que le dépôt du permis de construire.

En parallèle, les consultations ont été lancées afin de retenir les entreprises. Le démarrage du chantier est prévu au printemps 2012, avec une ouverture au public à l'automne 2012. Le projet de déchèterie prévoit 11 quais, au même titre que celle de QUIMPER NORD.

Suite aux différentes relances de la CRAM, QUIMPER COMMUNAUTÉ a engagé avec son prestataire VÉOLIA PROPRETÉ, une analyse de l'ensemble des circuits de collecte des déchets ménagers afin de se conformer à la recommandation R 437, qui demande la suppression des marches arrière pour les opérations de collecte. Sur le territoire de QUIMPER COMMUNAUTÉ, ce sont près de 350 voies qui sont concernées.



Après examen de diverses solutions, deux ont été retenues :

- pour les impasses de faible longueur et concernant environ 5 logements dans la majorité des cas :	Présentation des conteneurs en bout de voie sur un emplacement défini
- pour les autres impasses :	Mise en place d'un véhicule adapté, de plus faible encombrement, pouvant manœuvrer dans la voie

Ces nouvelles dispositions ont entraîné des modifications sur d'autres secteurs (jour et/ou horaire de collecte modifié).

Compte tenu du délai d'achat des véhicules adaptés, le nouveau dispositif sera mis en place fin du premier trimestre 2012, après information individuelle des usagers concernés par la société VÉOLIA PROPRETÉ. Ces modifications ont une incidence financière pour QUIMPER COMMUNAUTÉ dont le surcoût s'élève à plus de 95.000 € HT/an.

Au 1^{er} janvier 2011, QUIMPER COMMUNAUTÉ, avec l'adhésion de la commune de LOCRONAN, a assuré le service de gestion des déchets sur cette commune. Un avenant avec la société Grandjouan a été signé afin de définir les prestations, sachant que le caractère touristique de la commune avec une fréquence accrue pendant la période estivale sur le centre bourg, a été pris en compte.

Entre 2010 et 2011, le tonnage d'ordures ménagères a évolué à la hausse avec 22.239,27 tonnes collectées. Cette hausse est liée à l'intégration de la commune de LOCRONAN au 1^{er} janvier 2011. Si on fait abstraction du tonnage collecté sur cette commune (240,62 tonnes), le tonnage sur QUIMPER COMMUNAUTÉ est une nouvelle fois en baisse d'environ 120 tonnes, avec des disparités sur les communes. Cette hausse est moins forte que les années précédentes.

Le tonnage en matière de collecte sélective est en augmentation. Il est rappelé également que depuis la fin du printemps 2011, les habitants peuvent déposer les emballages métalliques dans le sac jaune. Le tonnage collecté au porte à porte sur ces matériaux a été de 21,41 tonnes en 2011. Le reste du tonnage récupéré au niveau de l'UIOM, représente près de 530 tonnes.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a engagé également des réflexions sur la mise en place d'une tarification incitative pour le paiement de la gestion des déchets des ménagers, comme prévu au Grenelle de l'Environnement.

Cependant, QUIMPER COMMUNAUTÉ est dans l'attente, comme beaucoup d'autres collectivités, des textes définissant l'instauration d'une part incitative sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. En parallèle, QUIMPER COMMUNAUTÉ examine les solutions techniques à mettre en œuvre, en particulier sur l'hyper centre de QUIMPER, sur l'habitat collectif et sur les points de regroupement, pour appréhender l'individualisation des tonnages.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a poursuivi ses actions en matière de prévention des déchets et de sensibilisation au tri sélectif.

Les deux ambassadrices du tri ont poursuivi leurs actions avec toujours, la sensibilisation en milieu scolaire. Pour l'année scolaire 2011 – 2012 trois livrets ont été créés pour accompagner ces animations. Nous enregistrons toujours une forte demande d'interventions (voir tableau ci-après) dans les classes de fin de primaire, pour les trois activités suivantes :

- parcours des déchets (carnet « Le petit trieur »)
- recyclage des déchets avec expérience (carnet « Les explorateurs »)
- consommation et production de déchets (carnet « Les consom'acteurs »)

	2007 / 2008	2008 / 2009	2009 / 2010	2010 / 2011	2011 / 2012
Nombre de classe	33	68	60	58	51
Soit	751 élèves	1613 élèves	1368 élèves	1387 élèves	1245 élèves

Les autres actions menées ont été :

- Edition des numéros 17, 18 et 19 de la « *Lettre du tri* » :
 La sensibilisation dans la « *Lettre du tri* » porte principalement sur les améliorations souhaitées au niveau du tonnage de certains matériaux considérés comme un peu faible et sur la qualité du tri effectué. Les bilans des tonnages collectés des actions menées et les dernières actualités sont également présentés. De plus, des informations sur les actions de prévention des déchets sont abordées au sein de la lettre, notamment sur les nouvelles consignes de tri des métaux ;
- Présence sur des salons et marchés ;
- Concert « *Recycler c'est gagner* » : cette manifestation s'est déroulée le 4 juin 2011 dans les jardins de l'Evêché à QUIMPER. La journée, à l'initiative de l'association « C'est ainsi 716 », avait pour but de sensibiliser, à travers divers ateliers, à l'écocitoyenneté au cours de l'après-midi. Cette journée s'est clôturée par un concert ;
- Mise en place d'une signalétique (totems) aux abords de la majorité des tri-points, au nombre de 109 ;

- Semaine européenne de réduction des déchets (SERD) :
 - o Spectacle « la Terre est elle encore bleue ? » pour les écoles du primaire
 - o Ateliers de réparation de vélo en collaboration avec la MPT de Penhars
 - o Récupération de téléphones portables (lycées, collèges, IUT, mairies)
 - o Atelier « Décoration de Noël » en collaboration avec l'association « Esprit Cabane »
 - o Visite des ateliers Emmaüs

Durant toute l'année 2011, des caractérisations ont été effectuées par notre prestataire VÉOLIA PROPRETÉ et au niveau du centre de tri, les ATELIERS PROTÉGÉS FOUESNANTAIS, pour évaluer le taux de refus des collectes sélectives. Les résultats varient entre 7,5 et 8,2 % de refus pour la collecte sélective au porte à porte. Par contre en ce qui concerne l'apport volontaire, pour les plastiques il est de 31 % et pour les papiers/cartons, il est de 3,15 %

QUIMPER COMMUNAUTÉ a poursuivi et renforcé ses actions en terme de prévention des déchets, afin d'atteindre les objectifs définis par le Ministère de l'écologie et du développement durable. Il est rappelé que ces objectifs sont fixés à 250 kg de déchets ménagers résiduels par an et par habitant à l'horizon 2010 et 200 kg de déchets ménagers résiduels par an et par habitant à l'horizon 2015.

Fin 2010, QUIMPER COMMUNAUTÉ, dans le cadre de sa volonté de développer cette politique, a signé un programme local de prévention d'une durée de 5 ans, avec l'ADEME qui définit des engagements sur plusieurs axes :

- 1) sensibiliser les publics à la prévention des déchets ;
- 2) développer des actions éco exemplaires au niveau de la collectivité ;
- 3) mettre en œuvre les actions emblématiques nationales (compostage domestique, stop pub, sacs de caisse) ;
- 4) mener des actions d'évitement de la production des déchets (achats éco responsables, réparation, réemploi...);
- 5) mener des actions de prévention quantitative de déchets des entreprises ou actions de prévention qualitative.

En contrepartie, QUIMPER COMMUNAUTÉ reçoit une aide financière forfaitaire de 105.000 € par an si l'on atteint les objectifs de 7 % de réduction des déchets ménagers en fin de contrat.

Pour atteindre cet objectif, QUIMPER COMMUNAUTÉ a poursuivi sa dotation en composteurs : 454 composteurs supplémentaires en 2011. De ce fait, plus de 5500 foyers sont aujourd'hui équipés de composteurs par la collectivité. En réponse à la demande de plusieurs foyers ayant déjà acquis un premier composteur, QUIMPER COMMUNAUTÉ a décidé, au cours de l'année 2010, d'attribuer un second composteur à prix coûtant, aux foyers en faisant la demande.

Le compostage en habitat collectif se poursuit, mais plus doucement.

Durant cette année, plusieurs actions de sensibilisation à la prévention des déchets ont été menées :

- Les ateliers compostage ont permis de former 80 personnes aux techniques du compostage ;



- 1 500 « STOP PUB » ont été distribués ;
- Dix animations « CHARIOT ANTI GASPI » ont été assurées par les associations C.L.C.V. et « AUX GOÛTS DU JOUR » dans les supers et hypermarchés de l'agglomération afin d'aider les habitants à choisir leurs produits pauvres en déchets ;
- Participation à la semaine européenne de réduction des déchets avec différentes animations. Ces animations (10 au cours de la semaine), ont permis de sensibiliser 840 personnes.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a poursuivi la dotation annuelle de sacs jaunes par l'intermédiaire de cinq contrats à durée déterminée au cours des mois de juin et juillet 2011.

Les agents ont poursuivi le contrôle sur le terrain des prestations assurées par différentes entreprises en contrat avec QUIMPER COMMUNAUTÉ.

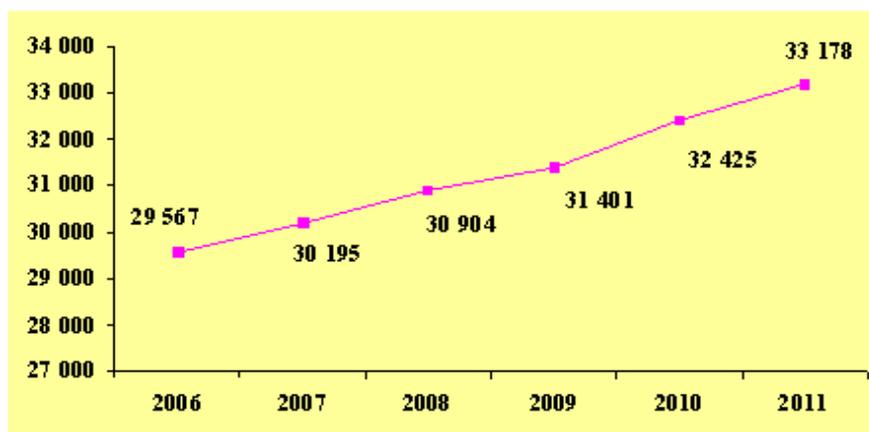
II - DESCRIPTIF DU SERVICE

2.1 – CONTENEURS ET COMPOSTEURS

2.11 – NOMBRE DE CONTENEURS À DÉCHETS MÉNAGERS

QUIMPER COMMUNAUTÉ gère un parc de plus de 33 000 conteneurs, répartis comme suit, selon les communes :

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
ERGUE-GABERIC	2 870	2 954	3 075	3 123	3 217	3 250
GUENGAT	570	591	603	617	642	664
LOCRONAN	/	/	/	/	/	323
PLOGONNEC	821	847	870	897	919	955
PLOMELIN	1 229	1 266	1 331	1 370	1 503	1 530
PLONEIS	705	732	788	826	824	843
PLUGUFFAN	1 119	1 155	1 245	1 315	1 366	1 422
QUIMPER	22 253	22 650	22 992	23 253	23 954	24 191
TOTAL	29 567	30 195	30 904	31 401	32 425	33 178



Sur le graphe ci-dessus, on constate une augmentation du nombre de conteneurs mis à disposition, du fait de l'urbanisation constante de QUIMPER COMMUNAUTÉ.

L'augmentation du parc est de 2,3 % entre 2010 et 2011.

La gestion du parc de conteneurs pour ordures ménagères et collectes sélectives a été assurée par le personnel de QUIMPER COMMUNAUTÉ. Sur l'année 2011, l'activité a été la suivante :

	Conteneurs 2 roues	Conteneurs 4 roues	Conteneurs collecte sélective
Nouvelle dotation	560	95	86
Changement de volumes ou retraits de bacs	123	16	12
Remplacement de bacs détruits	58	12	4
Remplacement de bacs volés ou disparus	216	8	12
Remplacement de bacs brûlés	12	15	3
Mise en place de bacs pour fêtes et manifestations	408		12
Réparations	397		

L'activité en dotation de bacs pour les déchets ménagers est stable par rapport à 2010.

D'autre part, la mise à disposition de conteneurs pour les fêtes et manifestations continue d'occuper une part importante de l'activité avec une hausse de plus de 40 % par rapport à 2009. Et depuis 2011, la demande évolue également vers la collecte sélective lors des manifestations.

2.12 - MATÉRIEL POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE

a) – Etat du parc au 31/12/2011

Commune	Conteneur jaune
ERGUÉ-GABÉRIC	122
GUENGAT	31
LOCRONAN	40
PLOGONNEC	67
PLOMELIN	96
PLONÉIS	46
PLUGUFFAN	59
QUIMPER	1 194
QUIMPER COMMUNAUTÉ	1 655
<i>Progression par rapport à 2010</i>	<i>+ 5,2 %</i>

La progression correspond en grande partie à l'équipement de la commune de LOCRONAN.

b) – Foyers en sacs jaunes

En 2011, les habitants de la commune de LOCRONAN ont également été dotés de sacs jaunes.

Au 31/12/2011, le nombre de foyers desservis en porte à porte en sacs jaunes était le suivant :

➤ ERGUÉ-GABÉRIC	3 334 foyers
➤ GUENGAT	832 foyers
➤ LOCRONAN.....	371 foyers
➤ PLOGONNEC	1 384 foyers
➤ PLOMELIN	1 911 foyers
➤ PLONÉIS	960 foyers
➤ PLUGUFFAN.....	1 723 foyers
➤ QUIMPER.....	17 875 foyers
➤ Soit un total de	28 505 foyers

Aujourd'hui, plus des deux tiers des habitants de QUIMPER COMMUNAUTÉ sont desservis en collecte sélective au porte à porte.

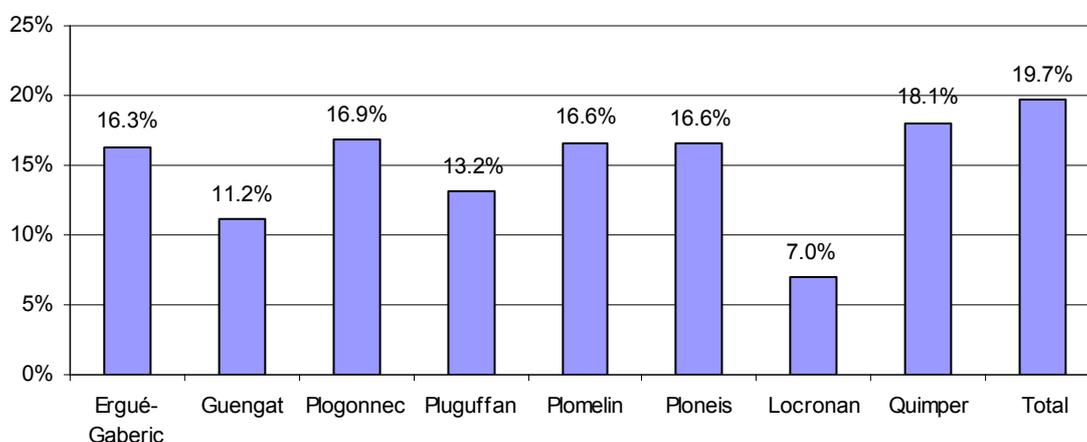
2.13 – COMPOSTEURS MIS À DISPOSITION

Aujourd'hui, près de 5500 foyers disposent d'un composteur fourni par la collectivité.

➤ Milieu des années 1990	760 composteurs
➤ 2007.....	1969 composteurs
➤ 2008.....	1 050 composteurs
➤ 2009.....	775 composteurs
➤ 2010.....	498 composteurs
➤ 2011.....	454 composteurs

Le taux de participation est sensiblement identique entre les communes, comme le montre le graphe ci-après, excepté pour les communes de PLUGUFFAN et GUENGAT et surtout LOCRONAN où cependant, la distribution n'a démarré qu'en 2011.

Taux d'équipement de composteur 2011



2.2 – NOMBRE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Type de conteneur	Ergué-Gabéric	Guengat	Locronan	Plogonnec	Plomelin	Plonéis	Pluguffan	Quimper	TOTAL
Colonne ou silo à verre	10	4	3	3	9	3	7	106	145
Conteneur à papiers	4	4	2	3	3	1	3	40	60
Conteneur à plastiques ou aire grillagée	4	4	2	3	3	1	3	70	90

2.3 – FRÉQUENCE DES COLLECTES

La fréquence de collecte est variable sur le territoire de QUIMPER COMMUNAUTÉ en fonction des différentes communes et des quartiers :

- ERGUÉ-GABÉRIC..... C₂ et C₁ sur les écarts
- GUENGAT..... C₁
- LOCRONAN C₁ et C₂ dans le centre bourg pendant l'été
- PLOGONNEC C₁
- PLOMELIN..... C₂ et C₁ sur les écarts
- PLONÉIS..... C₁
- PLUGUFFAN C₂ et C₁ sur les écarts
- QUIMPER C₆ en hyper centre et C₂

2.32 – COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte sélective s'effectue simultanément avec la collecte des déchets ménagers, à l'aide de bennes bi-compartmentées. Sa fréquence est d'une fois par semaine.

La fréquence de collecte des points d'apports volontaires est liée au taux de remplissage des conteneurs, sachant qu'à titre indicatif, elle est d'une fois par semaine pour le verre et le papier et de deux fois par semaine pour le plastique.

2.33 – COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Une collecte des encombrants sur appel téléphonique a lieu sur la commune de QUIMPER, avec une fréquence d'une fois tous les trois à quatre mois.

2.4 - LES DÉCHETTERIES

QUIMPER COMMUNAUTÉ dispose de quatre déchetteries, dont deux nouvelles, situées sur la commune de QUIMPER : QUIMPER EST et QUIMPER NORD, sur la commune de GUENGAT : KERDREIN et sur la commune de PLUGUFFAN : KERBENHIR.

Les déchetteries sont ouvertes les jours fériés exceptés les 1^{er} mai, 1^{er} janvier et 25 décembre, de 9 heures à 12 heures.

Sur les déchetteries, sont accueillis tous les produits : gravats, encombrants, déchets végétaux, ferrailles, appareils ménagers, papiers, cartons, bois, huile, déchets ménagers spéciaux, flacons plastiques, verre, D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques).

Les artisans et commerçants peuvent accéder à la déchetterie de QUIMPER EST, de Kerdreïn et de Kerbenhir, avec des véhicules dont le PTAC est inférieur à 3,5 tonnes. L'accès leur est interdit à la déchetterie de la QUIMPER NORD. Les dépôts de déchets non valorisables leur sont facturés.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a passé une convention avec le SIVOM de Concarneau, pour que les habitants d'ERGUÉ-GABÉRIC utilisent la déchetterie d'ELLIANT.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a également mis en œuvre une collecte des déchets d'amiante lié, tous les premiers samedis de chaque mois, sur le centre de stockage de déchets inertes de Kerhoaler à Pluguffan. Cette collecte est réservée exclusivement aux habitants de QUIMPER COMMUNAUTÉ.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES DE QUIMPER COMMUNAUTÉ

		Matin	Après-midi
Déchèterie de QUIMPER EST 14 rue du Tro Breiz	Horaires d'été		
	Du lundi au samedi	9 H / 12 H	14 H / 19 H
	Horaires d'hiver		
	Du lundi au samedi	9 H / 12 H	14 H / 18 H
Déchèteries de QUIMPER NORD 62 route de Plogonnec	Horaires d'été		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H 30
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
	Horaires d'hiver		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
Déchèteries de KERDREIN (Guengat)	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
Déchèterie de KERBENHIR (Pluguffan)	Horaires d'été		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H 30
	Le dimanche	9 H 00 / 12 H	
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
	Horaires d'hiver		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
	9 H 30 – 12 H 30		
Centre de stockage de déchets inertes de KERHOALER (collecte amiante) (Pluguffan)	TOUS LES 1^{ER} SAMEDI DE CHAQUE MOIS		

D) – CENTRE DE STOCKAGE DE DÉCHETS INERTES

- du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Ce centre est réservé en priorité, à tous les apports de QUIMPER COMMUNAUTE. Les apports de chantiers privés sont autorisés, en privilégiant les apports de QUIMPER COMMUNAUTE et des communes qui la composent.

En 2011, le centre a reçu 15 603,87 tonnes. La part des chantiers privés venant sur le site est de l'ordre de 36,91 %, soit en très nette augmentation par rapport à 2010 où ils représentaient seulement 14,8 %.

Sur la carte ci-dessous, est reporté l'ensemble des déchetteries de QUIMPER COMMUNAUTE, ainsi que le centre de stockage de déchets inertes.



III - TONNAGES ET COLLECTES

3.1 - COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS (en tonnes)

Les chiffres montrent une augmentation du tonnage, surtout due à l'adhésion de la ville de LOCRONAN à QUIMPER COMMUNAUTÉ. En tenant compte uniquement des tonnages collectés sur les autres communes, on constate toujours une baisse du tonnage global mais moins importante que les années précédentes (- 0,5 %, soit 120 tonnes environ). On constate des disparités entre les communes avec des tonnages à la hausse pour certaines.

	2010	2011	% d'évolution	Ratio ¹
ERGUE-GABERIC	1 791,76	1 752,74	-2,18%	216,23
GUENGAT	319,18	329,28	3,16%	196,00
LOCRONAN	/	240,62	0,00%	287,48
PLOGONNEC	653,45	657,42	0,61%	212,07
PLOMELIN	915,05	943,55	3,11%	220,35
PLONEIS	392,62	383,23	-2,39%	194,04
PLUGUFFAN	798,24	810,63	1,55%	228,22
QUIMPER	17 248,85	17 118,80	-0,75%	255,84
TOTAL	22 119,15	22 236,27	0,53%	245,86

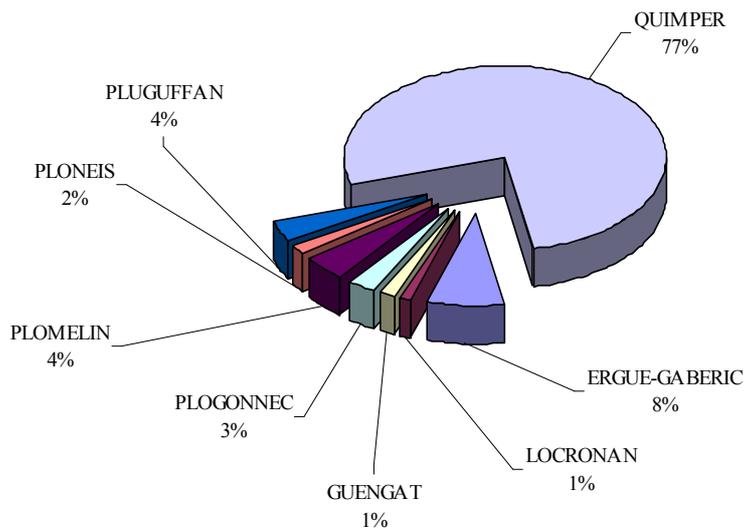
La production de déchets collectés par an et par habitant continue de baisser avec 245,86 kg en 2010, contre 275,80 en 2006. Ces résultats sont liés à plusieurs facteurs :

- la poursuite du développement de la collecte sélective avec une sensibilisation constante avec les « LETTRE DU TRI » ;
- la politique de prévention des déchets engagée par QUIMPER COMMUNAUTÉ et en particulier le succès de l'opération de compostage individuel ;
- également, certainement, une baisse de la consommation des ménages.

Les ratios de collecte sont toujours plus élevés sur la commune de QUIMPER, compte tenu du nombre important d'activités professionnelles (commerces, entreprises, administrations, etc.) collectés par le service public. Le taux le plus élevé est celui de LOCRONAN en lien avec l'activité touristique et plus particulièrement pendant l'été.

¹ Déchets collectés par an en kg/habitant en 2011 (population : recensement 2005 ou recensement intermédiaire)

Collecte des déchets ménagers



Sur le graphe ci-contre, on constate que 77 % des déchets sont collectés sur la commune de QUIMPER.

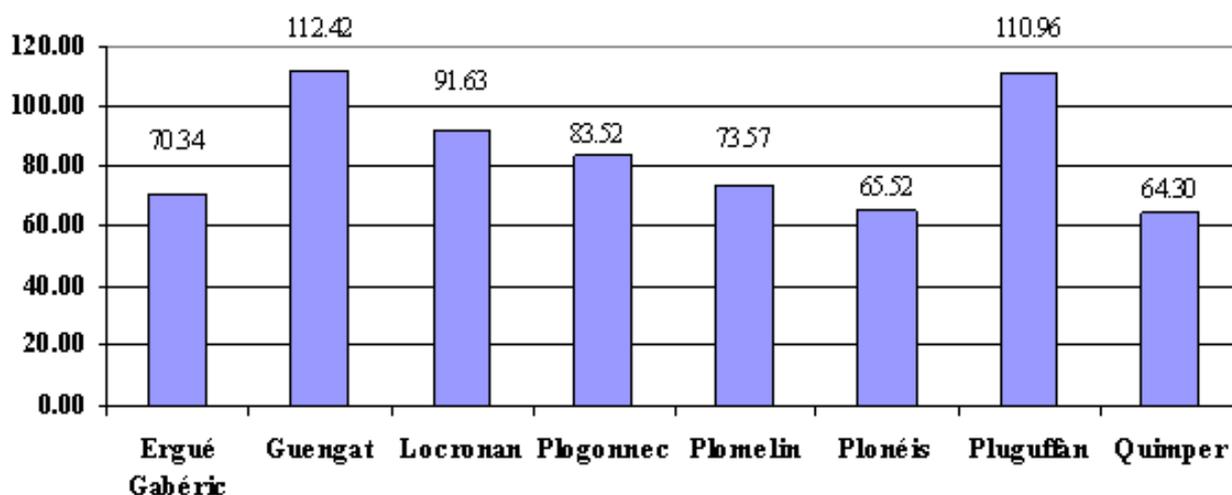
3.2 - COLLECTES SÉLECTIVES : VERRE, PAPIER ET CARTON, PLASTIQUES (EN TONNES)

3.21 – TONNAGES

	Verre	Papier / Carton		Plastique		Métaux		TOTAL
		Porte à porte	Apport volontaire	Porte à porte	Apport volontaire	Porte à porte	Apport volontaire	
ERGUE-GABERIC	203,70	259,879	67,411	30,810	6,075	2,224	0,099	570,20
GUENGAT	92,95	50,207	36,578	5,982	2,670	0,443	0,041	188,87
LOCRONAN	44,16	9,636	20,447	1,205	1,137	0,110	0,000	76,70
PLOGONNEC	105,56	98,824	38,764	11,758	3,096	0,864	0,056	258,92
PLOMELIN	132,74	141,995	20,343	16,872	1,800	1,232	0,032	315,01
PLONEIS	47,55	63,844	9,335	7,563	0,572	0,544	0,000	129,41
PLUGUFFAN	214,33	117,733	43,053	14,013	3,899	1,032	0,072	394,13
QUIMPER	1 882,42	1621,036	547,772	192,091	44,711	13,832	0,833	4 302,70
TOTAL	2 723,41	2 363,15	783,70	280,29	63,96	20,28	1,13	6 235,94

3.22 – RATIOS DE COLLECTE (KG/AN/HABITANT)

Le graphe ci-après, reprend l'ensemble des tonnages de verre, papier, carton et plastique, collectés sur chaque commune. Des différences notables sont constatées entre les communes qui sont liées en partie par la proportion d'habitat collectif ne disposant pas de collecte sélective au porte à porte, par la position de certains points d'apports volontaires attractifs (proches de commerces du type supermarchés) ou des lieux de travail des habitants.



Sur le tableau suivant, sont repris en détail les tonnages par matériaux et par communes.

	Verre	Papier / Carton	Plastique	Métaux
ERGUE-GABERIC	25,13	40,376	4,55	0,29
GUENGAT	55,33	51,658	5,15	0,29
LOCRONAN	52,76	35,941	2,80	0,13
PLOGONNEC	34,05	44,383	4,79	0,30
PLOMELIN	31,00	37,912	4,36	0,30
PLONEIS	24,08	37,053	4,12	0,28
PLUGUFFAN	60,34	45,266	5,04	0,31
QUIMPER	28,13	32,413	3,54	0,22
MOYENNE QUIMPER COMMUNAUTE	30,11	34,794	3,81	0,24

3.23 – ÉVOLUTION

Sur l'année 2011, on note une hausse significative des tonnages globaux en lien avec les nouvelles consignes de tri des métaux et l'adhésion de Locronan.

Mais même à périmètre constant, la collecte sélective évolue de + 1 %, soit près de 60 tonnes supplémentaires par rapport à 2010.

Le tonnage de verre continue de décroître avec près de 40 tonnes en moins, collectés sur l'agglomération. L'évolution du tonnage de verre est lié à l'allègement de la bouteille de verre depuis plusieurs années, mais également à l'évolution des conditionnements de certains produits avec d'autres types d'emballages (plastiques, briques alimentaires).

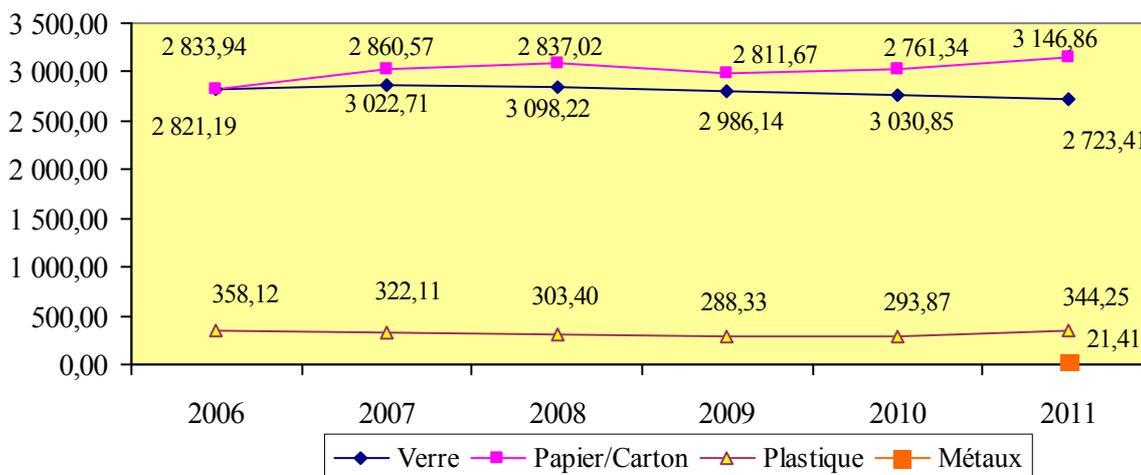
Après quelques années de baisse, on constate par contre une hausse très significative du tonnage collecté du plastique et des papiers cartons.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a récupéré 21,41 tonnes de métaux dans les sacs jaunes, sachant que cette nouvelle collecte a véritablement débuté au mois de juin 2011. Cependant, les ratios de collecte sont faibles par rapport à d'autres collectivités du SIDÉPAQ (environ 0,5 kg/hab/an contre 3,67 kg/hab/an sur la presqu'île de CROZON. Il est rappelé que l'ensemble des autres métaux est récupéré au niveau de l'UVÉD du SIDÉPAQ à BRIEC.

Depuis le nouveau contrat de collecte avec notre prestataire, des caractérisations du contenu des sacs jaunes et des bacs jaunes après la collecte, sont réalisées. Les bilans 2011 mettent en évidence un tri moins bon dans les secteurs où la proportion de bacs jaunes est plus importante et dans certaines communes (LOCRONAN, PLOMELIN). Ceci va amener QUIMPER COMMUNAUTÉ à engager des campagnes de sensibilisation dans ces secteurs.

Les résultats moyens des caractérisations sur QUIMPER COMMUNAUTÉ sont de 68,5 % de papiers, 13,3 % de cartonnettes, 1,7 % de briques alimentaires, 8,5 % de plastiques, 0,4 de métaux, avec un taux de refus de 7,6 %. D'autre part, dans le cadre de la collecte, les rippeurs remontent des informations sur les anomalies de collecte et près de 40 % sont liées à des erreurs de tri sur les sacs jaunes. A ce résultat, on constate que malgré les bons taux de refus sur QUIMPER COMMUNAUTÉ, le travail de communication sur les consignes de tri est un travail de longue haleine qui nécessite d'être poursuivi, voire intensifié. Pour relativiser notre taux de refus, il faut rappeler que d'après les sources d'ECO EMBALLAGES, le taux de refus en FRANCE est en moyenne à 23 %.

Evolution Verre papier carton plastiques et métaux 2006-2011

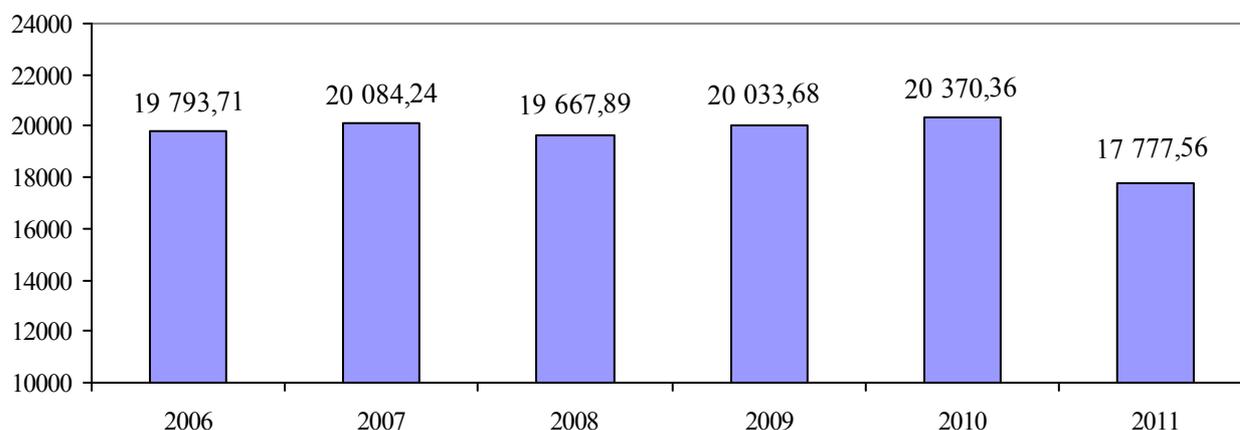


3.24 – LES DÉCHETTERIES

Apports 2010	Papier	Carton	Ferraille App. ménager	Verre	Encombrant	Incinérable	Taille	Gravats	Bois	TOTAL
Quimper Nord		132,88	191,60		520,00	397,86	1 489,21	939,34	513,62	4 184,51
Kerdreïn		42,88	65,48		601,54		638,08	323,24		1 671,22
Quimper Est	138,96	303,98	323,32	192,92	1 079,87	703,66	1 167,22	1 242,14	935,64	6 087,71
Pluguffan		144,12	194,95		858,52	498,80	2 107,15	1 414,94	615,64	5 834,12
TOTAL	138,96	623,86	775,35	192,92	3 059,93	1 600,32	5 401,66	3 919,66	2 064,90	17 777,56

NB : les tonnages collectés sur les premières semaines de l'année 2011 sur les anciennes déchèteries de la MÉTAIRIE NEUVE et KERJÉQUEL sont repris dans les tonnages des sites de QUIMPER NORD et QUIMPER EST

Evolution des déchetteries de Quimper Communauté 2006-2011



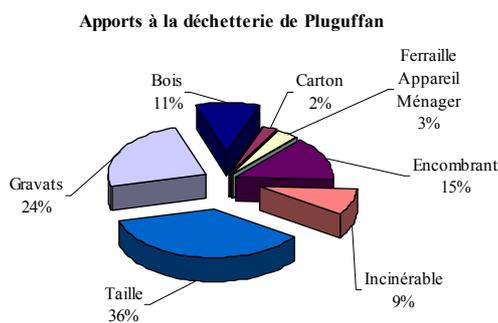
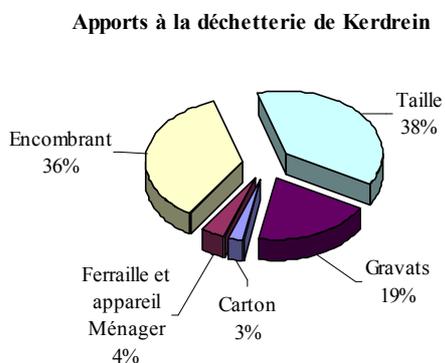
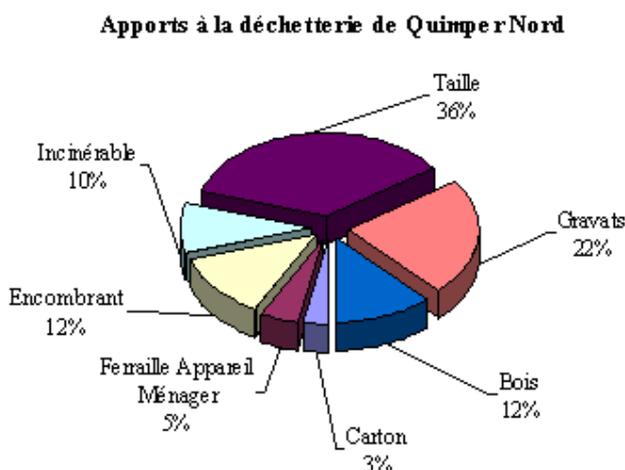
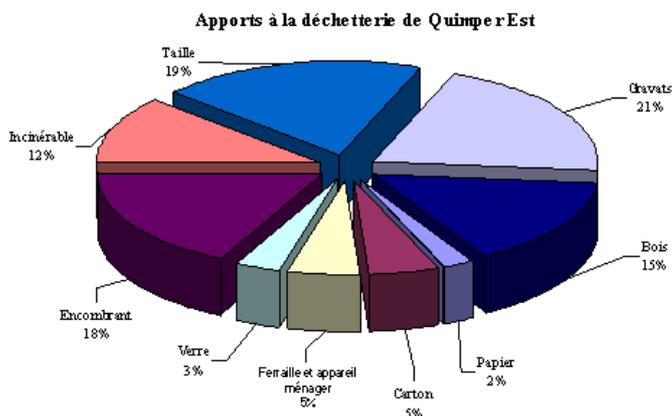
Le tonnage reçu en déchèterie a très fortement baissé en lien avec l'ouverture des deux nouvelles déchèteries de QUIMPER NORD et QUIMPER EST. La baisse est de l'ordre de 2 600 tonnes avec principalement les gravats (1 644 tonnes) et les encombrants (700 tonnes) et dans une moindre mesure les déchets végétaux (380 tonnes). L'explication de cette baisse est liée en grande partie au dispositif de sécurité mis en place au niveau des déchèteries (muret et gardes corps) qui empêchent tout dépôt avec des fourgons équipés de bennes basculantes.

De ce fait, la grande majorité des professionnels du bâtiment ne peut plus déposer en déchèteries et s'est orientée sur des centres de transfert ou des déchèteries réservées aux professionnels.

Il faut noter un rééquilibrage important des apports entre les sites de QUIMPER NORD, QUIMPER EST et PLUGUFFAN. Précédemment, la déchèterie de KERJÉQUEL recevait 58,6 % des apports, celle de la MÉTAIRIE NEUVE 12,6 % et celle de PLUGUFFAN 21 %. Dorénavant, celle de QUIMPER EST reçoit 34 %, QUIMPER NORD 23,5 % et PLUGUFFAN 32,8 %. Les habitants de QUIMPER ont profondément modifié leurs lieux géographiques d'apports en restant sur leurs secteurs. La déchèterie de PLUGUFFAN a évolué très fortement. Cependant les apports devraient être à la baisse compte tenu que les mesures de protection pour les risques de chute (gardes corps) ont été installées fin 2011. De ce fait, certains usagers pour des facilités de dépôt ont privilégié cet équipement par rapport aux deux autres déchèteries.

La société VEOLIA a mis en place un comptage des usagers. Les résultats montrent QUE QUIMPER EST reçoit quotidiennement environ 300 usagers avec un pic le samedi à près de 400 usagers. Les sites de PLUGUFFAN et QUIMPER NORD suivent les mêmes courbes avec des valeurs très proches (en moyenne sur la semaine 250 usagers et le samedi environ 370). Ces deux derniers sites sont fermés les mardi et jeudi matin. Le site de GUENGAT reçoit quotidiennement 70 usagers en moyenne et le double le samedi. Les pointes se situent en début d'après midi avec 50 usagers à l'heure sur les différents sites exceptés GUENGAT.

Le taux de valorisation matière (hors gravats) sur les déchèteries atteint 70 %.



Le tonnage des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) a légèrement baissé en 2011 (590 tonnes) contre 619,80 tonnes en 2010, mais 488,22 tonnes en 2009 et 233,5 en 2008.

D'autre part, sur les quatre déchèteries, sont collectés les déchets ménagers spéciaux (peintures, acides, solvants, produits phytosanitaires, etc.). Le tonnage a été de 221,7 tonnes en 2011.

3.25 – LES COLLECTES DIVERSES

La collecte des déchets végétaux sur la commune d'ERGUÉ-GABÉRIC, avec la mise en place de bacs de 30 m³ sur les différents bourgs de la commune, a permis de collecter 2147,72 tonnes. Le gros apport se situe à KERROUS, où les habitants déposent à plat et à tout moment de la journée. Ce tonnage est en très nette augmentation.

Ceci est certainement lié aux conditions d'accueil des déchèteries, en particulier pour les professionnels où les apports sont dorénavant pesés.

Le tonnage des encombrants collecté sur QUIMPER COMMUNAUTÉ, par la collecte au porte à porte et d'un bac pour le CCAS, a été de 138,98 tonnes en 2011.

Après les rappels effectués par la ville de QUIMPER auprès des commerçants, le tonnage collecté a encore progressé : 210 tonnes en 2011, contre 204 tonnes en 2010.

IV - TRAITEMENT - VALORISATION

4.1 - TRAITEMENT

Pour le traitement de ces déchets ménagers, QUIMPER COMMUNAUTÉ adhère au SIDÉPAQ (Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de QUIMPER). L'ensemble des tonnages d'ordures ménagères collectés et les déchets incinérables issus des déchetteries est traité au niveau de cette unité de valorisation et d'élimination des déchets, basée à BRIEC DE L'ODET.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a un contrat pour le traitement des encombrants collectés dans les déchetteries, avec le centre d'enfouissement technique de LAVAL dans la MAYENNE.

4.2 – VALORISATION MATIÈRE

QUIMPER COMMUNAUTÉ a développé depuis plusieurs années, la valorisation des déchets. Pour cela, des contrats ont été passés avec différentes entreprises :

- Verre SAINT GOBAIN EMBALLAGES à COGNAC (16)
- Emballages plastiques..... VALORPLAST
- Papiers CHAPELLE DARBLAY à GRAND COURONNE (76)
- Cartons..... EUROPACK à GRAND COURONNE (76)
- Ferrailles QUIMPER RÉCUPÉRATION à QUIMPER (29)
- Déchets végétaux ECOSYS à NANTES (44)

Ceci a permis, sur l'année 2011, de valoriser plus de 18.885 tonnes de déchets sur les 49.529 tonnes produites sur QUIMPER COMMUNAUTÉ, **soit un taux de valorisation matière de 38,12 %**.

4.3 – VALORISATION ENERGÉTIQUE

Les déchets ménagers ainsi que les incinérables de déchèterie sont traités à l'unité du Sidepaq de BRIEC DE L'ODET. Cette unité est équipée d'un groupe turboalternateur qui permet de transformer la chaleur en électricité, ensuite revendue. Fin 2010, une valorisation supplémentaire a été réalisée par la création de serres de production de tomates à proximité de l'usine. Un réseau a été posé entre l'usine et les serres pour couvrir leurs besoins tout au long de l'année.

En 2011, le tonnage de déchets apporté par QUIMPER COMMUNAUTÉ a été de 22.257,19 tonnes. Ces apports ont permis de produire 5831 MWh, soit l'équivalent d'une consommation électrique de l'ordre de 2010 foyers.

De ce fait, aujourd'hui, le **taux de valorisation global** des déchets sur QUIMPER COMMUNAUTÉ est de 82 %.

V - INDICATEURS FINANCIERS

5.1 – MODALITÉS D’EXPLOITATION

QUIMPER COMMUNAUTÉ a délégué le traitement des déchets au SIDÉPAQ (Syndicat intercommunal pour l’incinération des déchets du pays de QUIMPER), qui traite par incinération dans une usine située à BRIEC de l’ODET (29).

L’ensemble des autres activités : collectes sélectives, gestion des déchetteries, tri sélectif, traitement, est confié à des entreprises privées sous la forme de contrats de prestations de services. Le principal partenaire de QUIMPER COMMUNAUTÉ est la société GRANDJOUAN ONYX.

QUIMPER COMMUNAUTÉ gère avec son propre personnel, la gestion du parc de conteneurs pour la collecte des déchets ménagers et du parc de conteneurs pour la collecte sélective.

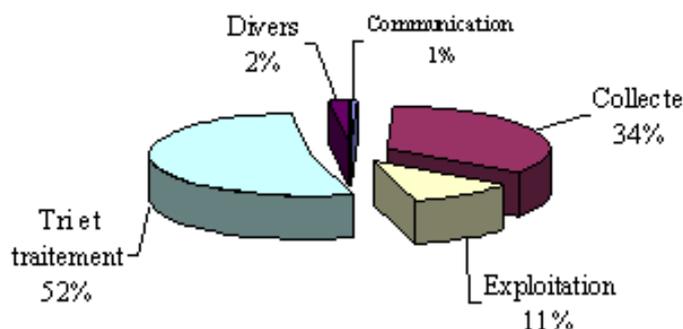
5.2 – ÉLÉMENTS FINANCIERS

Les principales lignes du budget de fonctionnement sont les suivantes :

5.21 – LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Collecte	
▸ Ordures ménagères et collecte sélective	2 142 576,59 € TTC
▸ Collecte des colonnes d'apport volontaires	164 018,33 € TTC
▸ Collecte des cartons en centre ville de QUIMPER	58 627,98 € TTC
▸ Collecte des encombrants	3 961,93 € TTC
▸ Collecte des plastiques en aires grillagées	2 152,84 € TTC
▸ Collecte des végétaux	51 632,81 € TTC
▸ Lavage des conteneurs	45 347,86 € TTC
▸ Valorisation du bois issu des déchèteries	135 959,49 € TTC
▸ Fourniture et distribution de sacs de collecte sélective	83 251,23 € TTC
▸ Fourniture et distribution de composteurs	25 944,23 € TTC
Exploitation des décharges et déchèteries	
▸ Exploitation CET de classe III	99 884,01 € TTC
▸ Exploitation des déchèteries	777 920,93 € TTC
Tri et traitement	
▸ Broyage des déchets végétaux	193 350,77 € TTC
▸ Recyclage des papiers cartons archives	20 566,98 € TTC
▸ Produits issus de la collecte sélective	453 636,18 € TTC
▸ Enfouissement en centre de classe II	358 625,92 € TTC
▸ Enlèvement et traitement des D.M.S.	161 874,77 € TTC
▸ Traitement des OM à l'UIOM de Briec	2 948 073,47 € TTC
Communication	52 481,09 € TTC
Divers	
▸ Lavage de conteneurs et autres frais	146 952,70 € TTC
TOTAL	7 926 840,11 € TTC

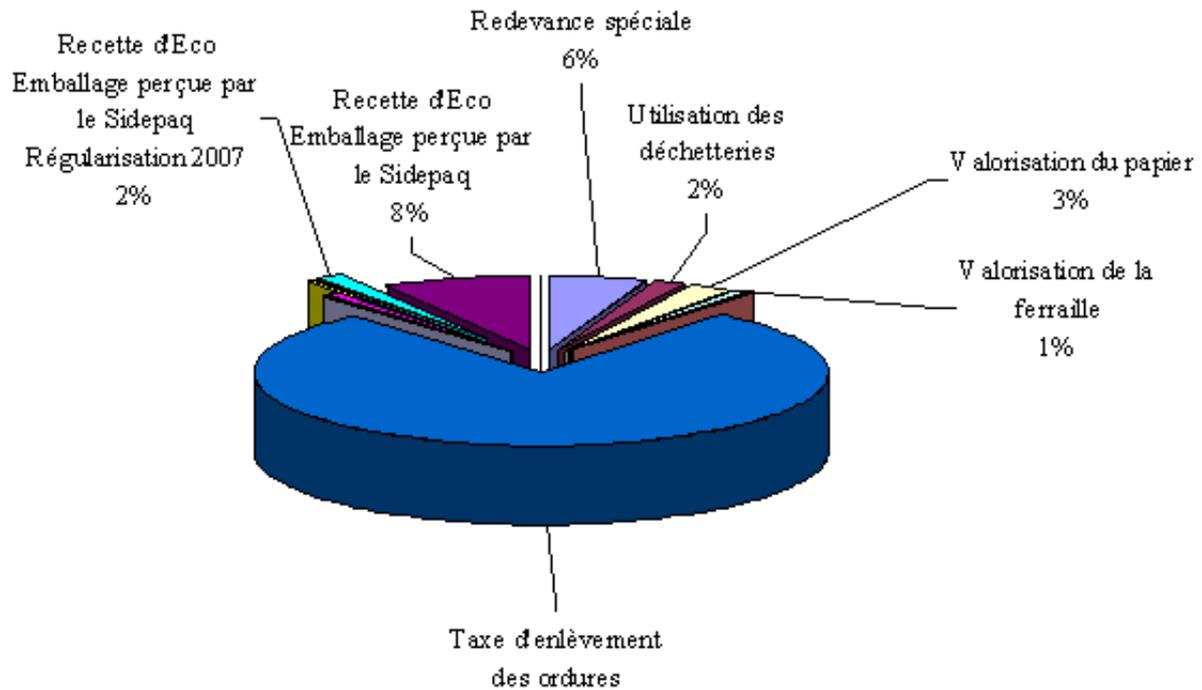
Dépenses de fonctionnement



5.22 – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
▸ Redevance spéciale	579 954,56 € TTC
▸ Utilisation des déchèteries de QUIMPER COMMUNAUTÉ	164 064,68 € TTC
▸ Valorisation du papier	283 283,83 € TTC
▸ Valorisation de la ferraille	72 234,00 € TTC
▸ Redevance des D.M.S.	2 005,68 € TTC
▸ Redevance des déchets d'équipements électriques et électroniques (D 3 E)	26 271,98 € TTC
▸ Valorisation des déchets verts (ville de LOCRONAN)	8 140 329,00 € TTC
▸ Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	10 705,00 € TTC
▸ Subvention du Département pour la communication et semaine de réduction des déchets	6 221,00 € TTC
▸ Subvention du Département pour le plan local de prévention	100 431,00 € TTC
▸ Subvention du Département pour le compostage	8 732,24 € TTC
▸ Participation pour l'acquisition de composteurs	182 348,00 € TTC
▸ Recette d'ECO-EMBALLAGES perçue par le SIDÉPAQ (régularisation 2007)	870 834,89 € TTC
▸ Recette d'ECO-EMBALLAGES perçue par le SIDÉPAQ	3 039,00 € TTC
▸ Divers	579 954,56 € TTC
TOTAL	10 450 454,86 € TTC

Recettes de fonctionnement



5.23 – LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
▸ Frais d'études	22 701,79 € TTC
▸ Achats de terrains	0,00 € TTC
▸ Achats de conteneurs et colonnes	43 237,76 € TTC
▸ Achats et mise en place de Totems	54 094,12 € TTC
▸ Aménagement de tri points	4 232,05 € TTC
▸ Création et maîtrise d'œuvre de la déchèterie de QUIMPER NORD	184 159,74 € TTC
▸ Création et maîtrise d'œuvre de la plateforme de déchets verts à QUIMPER EST	1 221 603,51 € TTC
▸ Création et maîtrise d'œuvre d'une déchèterie à ERGUÉ-GABÉRIC	1 569,15 € TTC
▸ Travaux déchèteries	23 428,96 € TTC
TOTAL	1 555 027,08 € TTC

VI - PRODUCTION ET VALORISATION

GESTION DES DECHETS – ANNEE 2011

PRODUCTION	
➤ ORDURES MÉNAGÈRES	22 236,27
➤ VERRE	2 694,47
➤ PAPIERS ET CARTONS	3 357,14
➤ PLASTIQUE	344,25
➤ MÉTAUX	21,41
➤ ENCOMBRANTS	138,98
➤ DÉCHETTERIE DE QUIMPER EST	6 087,71
➤ DÉCHETTERIE QUIMPER NORD	4 184,51
➤ DÉCHETTERIE DE Kerdreïn	1 671,22
➤ DÉCHETTERIE DE PLUGUFFAN	5 834,12
➤ DÉCHETS VERTS	2 147,72
➤ DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX	221,70
➤ D 3 E	590,00
TOTAL	49 529,51

VALORISATION : 18 884,92 TONNES – SOIT 38,12 %

	COLLECTES SELECTIVES	DÉCHETTERIE QUIMPER EST	DÉCHETTERIE QUIMPER NORD	DÉCHETTERIE Kerdreïn	DÉCHETTERIE Kerbenhir
➤ VERRE	2 694,470	192,920			
➤ PAPIERS	3 357,137	138,96			
➤ CARTONS		303,98	132,88	42,88	144,12
➤ PLASTIQUE	344,254				
➤ BOIS		935,64	513,62		615,64
➤ DÉCHETS VERTS	2 147,720	1 167,220	1 489,210	638,080	2 107,150
➤ ACIER INCINÉRÉ	475,210				
➤ ALUMINIUM INCINÉRÉ	57,060				
➤ ACIER, ALUMINIUM COLLECTE SÉLECTIVE	21,414				
➤ FERRAILLES		323,32	191,600	65,48	194,95
➤ D 3 E	590,000				
TOTAL	9 687,265	3 062,040	2 327,310	746,440	3 061,860